

Techno Powder**CODE: 32203076****1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Nom commercial : Techno Powder
Type de produit : Poudre.
Usage : Réservé à un usage professionnel.
Industriel.
Identification de la société : Ecover Belgium NV
Industrieweg 3
2390 Malle Belgium
Téléphone : +32 (0)3 309 25 00
Fax : +32 (0)3 311 72 70
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245
Responsable de la mise sur le marché: Voir adresse ci-dessus.

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.
Composants : Ce produit est dangereux.
Composition : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:
< 5% : - Tensioactifs non ioniques
15% - 30% : - Agents de blanchiment oxygénés
Enzymes

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Sodiumperoxocarbonate	> 10 %	15630-89-4	239-707-6	----	O; R8 Xn; R22 Xi; R36/38
Disodium disilicate	> 10 %	13870-28-5	237-623-4	----	Xi; R41
Métasilicate de disodium	> 1 <= 10 %	6834-92-0	229-912-9	014-010-00-8	C; R34 Xi; R37
Carbonate de sodium	> 1 <= 10 %	497-19-8	207-838-8	011-005-00-2	Xi; R36
Métasilicate de sodium, pentahydrate	> 1 <= 10 %	10213-79-3	229-912-9	----	C; R34 Xi; R37
Amylase, a	> 0,01 <= 0,1 %	9000-90-2	232-565-6	647-015-00-4	R42
Subtilisine	> 0,01 <= 0,1 %	9014-01-1	232-752-2	647-012-00-8	Xi; R36/38 R42

INCI : SODIUM CARBONATE PEROXIDE
Disodium Disilicate
SODIUM METASILICATE
SODIUM CARBONATE
Sodium metasilicate, pentahydrate
Amylase, a
Subtilisin

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Selon la Directive pour les préparations 1999/45/CEE le produit est classifié comme:
Corrosif.

Phrases relatives aux dangers : R34 : Provoque des brûlures.

- Inhalation : Le produit doit être nettoyé rapidement, faute de quoi il peut libérer des substances contenant des enzymes pouvant provoquer une sensibilisation.
Une surexposition peut provoquer :
Essoufflement.
Toux.
Gorge douloureuse.

- Contact avec la peau : Provoque des brûlures.

- Contact avec les yeux : Corrosif.
Rougeurs, douleur.

Techno Powder**CODE: 32203076****3 IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)**

- Ingestion : Corrosif.
Diarrhée.
Vomissement.
Crampes.

4 PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Sortir à l'air frais, rester au repos en position à demi assis. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer soigneusement la zone concernée à l'eau pour enlever le produit concentré.
Enlever les vêtements souillés.
Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance (bien rincer sous les paupières et, si possible, après avoir enlevé les lentilles) et transporter chez un oculiste.
- Ingestion : Rincer la bouche et ne pas faire vomir. Faire boire volontairement 2 verres d'eau à la victime.

Emmener à l'hôpital.
- A l'intention du médecin : Aucune recommandation particulière.
- Equipement sur le lieu de travail : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction**
- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Agents d'extinction non appropriés : Contient un percarbonate oxydant qui peut libérer de l'oxygène en cas d'activation.
Éviter toute projection d'eau sur le produit sec.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Voir Rubrique 8.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Porter une tenue de protection.

Voir Rubrique 8.
- Précautions pour l'environnement** : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Méthodes de nettoyage** : Récupérer les résidus de poudre utilisables dans un récipient refermable et propre afin de les réutiliser. Récupérer la poudre contaminée (à éliminer avec les déchets chimiques) et nettoyer les traces avec de l'eau et un aspirateur poussière/eau.

Nettoyer rapidement la poudre libérée.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Protection contre l'incendie** : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
- Stockage** : Conserver dans un lieu frais et abrité du gel, dans l'emballage fermé.

Techno Powder**CODE: 32203076****7 MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)**Eviter le contact avec l'humidité.
Tenir éloigné des acides.

Tenir éloigné des matières combustibles, des agents réducteurs et des bases fortes.

Manipulation

: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Protection individuelle****- Protection de la peau**

: Porter des gants imperméables (en néoprène ou caoutchouc nitrile de préférence) en cas d'utilisation intensive du produit non dilué ou de contact avec celui-ci.

En cas de dispersion accidentelle, porter des gants imperméables et une tenue protégeant contre les bases pour recueillir rapidement le produit.

- Protection des yeux

: Porter des lunettes de protection chimique pour recueillir le produit libéré accidentellement.

- Protection respiratoire

: Veiller à une ventilation suffisante et porter un masque à poussière P2 pour recueillir rapidement le produit répandu accidentellement.

Protection de l'environnement : voir § 6**Limites d'exposition professionnelle** : Subtilisine : TLV - ACGIH [mg/m³] : 0,00006**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Etat physique à 20 °C**

: Poudre.

Couleur

: Légèrement jaune.

Odeur

: Agrumes.

pH (produit concentré)

: 1% 11

Densité

: 0,96 kg/l

Solubilité dans l'eau

: Bonne.

Point d'éclair [°C]

: > 100

Composés organiques volatils (%)

: 0

Limites d'explosivité

: Aucun(e).

Propriétés oxydantes

: Ce produit contient du percarbonate de soude oxydant.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité et réactivité**

: Même conservé dans de bonnes conditions, le percarbonate de soude perd son activité. Il est donc conseillé d'utiliser le produit dans l'année.

Conditions à éviter: Humidité.
Chaleur.**Matières à éviter**: Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage.
Acides.
Combustibles.
Agents réducteurs.
Métaux.
Bases.**Produits de décomposition dangereux**: Suppression.
Oxygène.

Techno Powder**CODE: 32203076****11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

- Irritation de la peau (RBC test: Denaturation Index) (ppm)** : 1680 Légèrement irritant.
- Evaluation de la sécurité pour la santé humaine**
- Cutanée : Corrosif.
 - Oculaire : Mordant. L'acidité élevée constitue un risque de vue abîmée irréparable.
 - Ingestion : Faiblement toxique (LD 50 rat-ori-theo 500-5000 ppm).
- Sensibilisation** : Les protéases utilisées (voir §2 et 8) peuvent provoquer une sensibilisation par inhalation sous forme d'aérosol ou une irritation cutanée en cas de contact prolongé chez les personnes ayant la peau sensible.
- Note** : Les produits Techno Green contiennent uniquement des matières premières enregistrées auprès de l'ELINCS ou de l'EINECS et ne contiennent aucun ingrédient notoirement mutagène, cancérigène, tératogène ou toxique pour le système reproductif (R45, 46, 47, 49, 60, 61, 63, 64, EU 97/C234, 67/548/CEE, 88/379/CEE, OSHA, NTP, IARC (cat. 1-3)).

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Information relative aux effets écologiques**

- Biodégradation [%] Sapromat respirometry test (OECD 301 F)** : Aucune donnée disponible.
- EC50 72h Algae (Selenastrum capricornutum) [ppm] (OECD 201)** : 25 Très peu toxique.
- EC50 48h Daphnia magna [ppm] (OECD 202)** : 124 Très peu toxique.
- Remarques** : Les produits Techno Green ne contiennent pas de matières premières bioaccumulables, pas de PCM ni de muscs nitrés (parfums).

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Produit** : Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre. Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).
- Emballage** : Éliminer l'emballage vide comme un déchet chimique selon la législation nationale ou locale. Les emballages vides et nettoyés ne sont pas soumis à l'ADR.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- No ONU** : 1759
- I.D. n°** : 80
- ADR/RID** : Groupe : III
Classe : 8
- Désignation officielle de transport** : SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (sodium metasilicate pentahydrate)

Etiquetage ADR

- Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
- En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.
- Mesures d'urgence en cas d'accident** : Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.

Techno Powder**CODE: 32203076****14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)**

Informations complémentaires : Aucun(e).

- Quantité limitée : LQ 24
Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 6 kg
Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible -
Emballage intérieur : Contenu maximum : 2 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible -
Colis : maximum : 20 kg

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Symbole(s)**

Phrase(s) R : R34 : Provoque des brûlures.

Phrase(s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

EEC Composition des détergents : < 5% : - Tensioactifs non ioniques
15% - 30% : - Agents de blanchiment oxygénés
Enzymes

16 AUTRES INFORMATIONS

Conseils relatifs à la formation : Pour un usage correct: voir Fiche Technique.

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R36 : Irritant pour les yeux.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Sources des données utilisées : Fiches de données de sécurité et informations littéraires complémentaires des différents fournisseurs.
Fiches chimiques, douzième édition, 1997, publiées par MIA, VMCI, Samson
Comprehensive guide to chemical resistant best gloves for various amounts of exposure, 1999, vert. 3.5 www

Révision : Première version de cette FDS dans ce nouveau format.

Date d'impression : 28/3/2006

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document